

Production de viande de volaille en Pays de la Loire

Prospective à l'horizon 2020

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

TERRES d'**a**VENIR



Cette étude, conduite par Michel BLOURDE et Pascale LABZAE du pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire, fait suite à un premier travail réalisé en 2010-2011, s'appuyant sur un Comité de pilotage réunissant des représentants des principaux opérateurs de la filière (responsables professionnels des JA, de la FRSEA, de la CRA et de la coopération, opérateurs économiques et ingénieurs avicoles des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire).

Cette actualisation a été réalisée avec l'appui de FranceAgriMer, de l'ITAVI et de responsables avicoles régionaux. Nous tenons à remercier toutes ces personnes pour leur contribution.



5 Introduction

6 Synthèse de l'étude

- 6** La filière volaille : un secteur-clé pour l'économie ligérienne
- 7** Le contexte de marché : la France de plus en plus concurrencée
- 9** La production de viande de volailles : scénarios à l'horizon 2020
- 11** Les objectifs et les leviers d'actions de la filière régionale

14 Hypothèses de construction des scénarios

- 14** La méthode : une démarche prospective
- 15** La construction des scénarios : quelles hypothèses ?

23 Conclusion



La région des Pays de la Loire est la deuxième région de production en France derrière la Bretagne, les volumes produits y suivent la tendance nationale.

Les productions ligériennes sont très diversifiées, tant au niveau des espèces que des modes de production avec une présence marquée des volailles sous Label Rouge. La région présente aussi la caractéristique de produire des poulets congelés grand export.

Depuis le début des années 2000, la production française de volaille de chair a diminué de 20 %. Dans le même temps, plusieurs pays européens ont vu leur production croître significativement, notamment l'Allemagne et la Pologne.

La compétitivité de la filière française s'est effritée. Les exportations vers l'UE se sont réduites d'année en année. Les exportations vers les pays tiers ont pu se maintenir grâce à l'existence des restitutions à l'exportation jusqu'en juillet 2013.

Dans le même temps, la consommation de volaille continue de progresser. Mais elle intègre de plus en plus de produits importés. Ainsi, les importations en provenance des pays européens ont crû de façon régulière. Aujourd'hui, 40 % du poulet consommé en France proviennent d'importations (UE et pays tiers).

Dans ce contexte, la Commission Economie et Prospective de la Chambre régionale d'agriculture a souhaité actualiser l'étude prospective de la filière viande de volaille à l'horizon 2020.

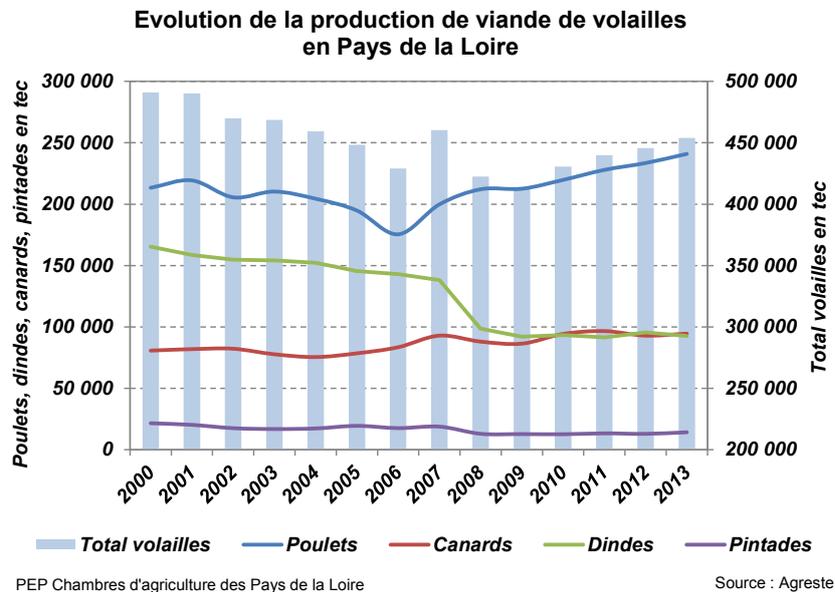
Cette analyse prospective est conduite également sur deux autres filières viande de la région, viande bovine et viande porcine avec les objectifs suivants :

- apprécier les volumes de production à l'horizon 2020,
- évaluer les besoins en installations,
- identifier les leviers d'action impliquant l'ensemble des acteurs de la filière.



La filière volaille de chair : un secteur-clé pour l'économie ligérienne

Les Pays de la Loire sont la **deuxième région productrice de volaille derrière la Bretagne**. La production ligérienne de volaille de chair est très diversifiée. Toutes les espèces y sont produites. Ainsi 22 % des poulets produits en France viennent des Pays de la Loire, 25 % des dindes, 36 % des pintades et 62 % des canards à rôti. En 2013, les éleveurs de la région ont produit 454 000 t de viande de volaille soit 9 % de moins qu'en 2000. La baisse de production a surtout été le fait de la dinde (-44 %).



Une production de qualité

Les volailles standard sont produites dans le respect de normes très strictes concernant la sécurité sanitaire, l'environnement, et le bien-être animal. Elles sont commercialisées sous des marques à forte notoriété : Le Gaulois, Douce France, Maître Coq.

La production ligérienne se caractérise également par une forte proportion de volailles sous signes officiels de qualité (Loué, Ancenis, Challans, Duc de Mayenne...) : 1/3 des poulets et des pintades Label rouge ainsi que 38 % des poulets biologiques sont ligériens ce qui fait des Pays de la Loire la première région française pour la production de volailles sous signes de qualité.

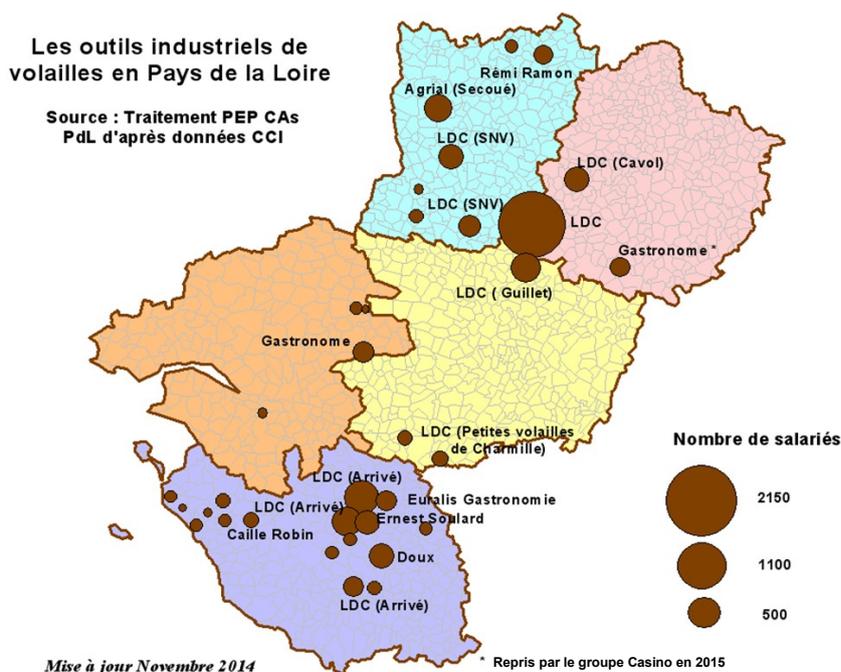
Des élevages peu spécialisés

En 2010, selon le Recensement Agricole, 4 481 exploitations ont une activité de production de volaille de chair et représentent 11 % des exploitations ligériennes. **Ces élevages sont peu spécialisés** et de taille relativement modeste en comparaison avec les pays européens : 1 442 m² en volaille standard et 826 m² en volaille Label Rouge et biologique (Allemagne, Pays-Bas : 2 600 m² en moyenne, Royaume-Uni : 4 000 m² en moyenne).

De grands groupes volaillers dans les Pays de la Loire

De grands groupes volaillers de renommée internationale tels que LDC, premier groupe français, Doux et Gastronome sont implantés dans les Pays de la Loire. Des entreprises de sélection et d'accoupage de premier ordre sont également présentes sur le territoire ligérien : Hendrix Genetics (ex Grelier), Grimaud et la SASSO.

Sur la base de la consommation moyenne française de 26,1 kg/habitant/an, la consommation ligérienne est estimée à 93 100 t soit 20 % de la production régionale. La grande majorité des volailles produites trouve donc son débouché en dehors du territoire régional.



Le contexte de marché : la France de plus en plus concurrencée

Une consommation dynamique surtout en poulet

La volaille est devenue depuis 2012, la deuxième viande consommée en France derrière la viande porcine. Avec 26,1 kg par habitant en 2013, sa part ne cesse d'augmenter dans une consommation globale de viandes (85,4 kg/habitant/an en 2013) qui tend à diminuer. Cependant, les évolutions sont divergentes selon les espèces et c'est le poulet (16,2 kg/hab) qui tire la consommation de volaille. Les autres espèces stagnent (canard, dinde) ou sont en retrait (pintade).

Le marché de la volaille est très segmenté : volailles entières (en régression) ou découpées (en croissance), produits élaborés (en croissance), volailles Label Rouge (en faible progression), volailles biologiques. Le segment des produits élaborés se développe en lien avec de nouveaux modes de consommation (snacking, déstructuration des repas). Sur ce marché, les industriels cherchent à s'approvisionner en matière première à moindre coût et ont recours aux importations. On observe également une progression des achats en restauration hors foyer.

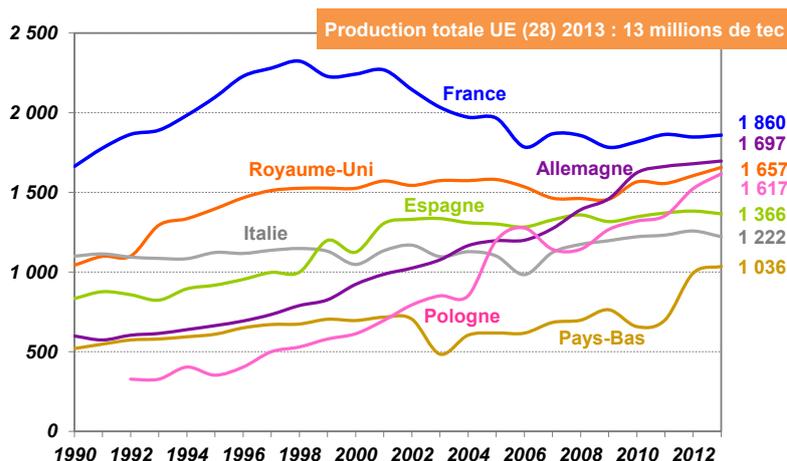
Consommation de viande de volaille par espèce en France en 2013 (en kg/ habitant)					
Poulet	Dinde	Canard	Pintade	Autres	Ensemble
16,24	5,22	2,88	0,50	1,24	26,08

Source : ITAVI

La France perd des parts de marché au sein de l'UE

Devant la réduction de ses débouchés tant sur le marché intérieur que sur pays tiers, la France, a dû réduire sa production qui, de 2,3 Mt (millions de tonnes) en 1998, s'est stabilisée depuis 2007 à 1,8 Mt. La France reste le premier producteur européen mais est maintenant talonnée de près par l'Allemagne, le Royaume-Uni, et la Pologne. La production allemande a augmenté de 113 % depuis 1998 pour atteindre 1,7 Mt en 2013. La Pologne a triplé sa production, elle talonne l'Allemagne avec 1,6 Mt. Dans les autres pays européens, la taille des élevages est plus importante qu'en France avec une dynamique de progression forte depuis le début des années 2000.

Les principaux producteurs de volailles de l'UE
(en milliers de tonnes équivalent carcasse)



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : FranceAgrimer

Une dégradation régulière du solde commercial

L'offre française très diversifiée (volailles entières, découpées, élaborées, Label Rouge, biologiques, certifiées, sous différentes marques) a perdu en compétitivité vis-à-vis de ses partenaires de l'UE dont la production de gamme courte et standardisée est particulièrement adaptée à la demande des GMS et de la restauration hors foyer. Sur ces marchés, la tendance est au développement des importations qui permettent un approvisionnement au moindre coût. Aujourd'hui, 40 % de la viande de poulet consommée en France sont importés et 87 % de la viande de volaille consommée hors domicile proviennent d'importations. 94 % des volumes importés arrivent de l'UE, notamment des Pays-Bas, de Belgique et d'Allemagne.

Parallèlement, la France rencontre des difficultés sur les marchés tiers depuis l'entrée en vigueur des accords de Marrakech (1994) programmant la baisse des exportations subventionnées. Exportatrice de poulets entiers congelés vers les pays du Moyen-Orient, elle fait face depuis 20 ans à la forte concurrence du Brésil qui a augmenté sa production grâce à des coûts de main d'œuvre et d'intrants faibles et aux dévaluations successives de sa monnaie. L'existence des restitutions à l'exportation jusqu'en juillet 2013 a permis de maintenir la filière française grand export. La mise à zéro des restitutions a déstabilisé les entreprises françaises présentes sur ce marché.

Commerce extérieur de viande de volaille			
(1 000 tec)	2005	2013	2013/2005
Exportations	710	636	-74 soit -10 %
Importations	278	516	+238 soit + 86 %
Solde	432	120	-312 soit -72 %

Source : FranceAgrimer d'après Douanes

A partir des nombreuses hypothèses débattues concernant l'offre et la demande (consommation, échanges, politique agricoles, compétitivité de la filière, résultats techniques), trois scénarios contrastés (tendancier, de crise, et volontariste) ont été retenus pour illustrer les marges de manœuvre existantes et mettre en évidence les principaux leviers d'action. Dans ces trois scénarios, la perte à l'horizon 2020 des débouchés du poulet export vers les pays du Moyen-Orient a pesé lourdement. La reconversion vers de la volaille standard d'une partie des surfaces aujourd'hui consacrées à la volaille export en Bretagne et en Pays de la Loire impactera le développement de la filière ligérienne.

Le scénario tendancier

Le scénario tendancier a pour cadre un contexte économique de **faible croissance**. La libéralisation des échanges mondiaux de produits agricoles se poursuit. Des accords commerciaux bilatéraux ont été signés avec les USA, et le Mercosur. La concurrence extérieure est forte. La croissance économique est faible. La consommation de viande continue de se réduire. Seule la consommation de volaille s'accroît mais elle fait appel à de la volaille importée. Le solde des échanges se dégrade. Si certaines entreprises leaders sont bien en place, d'autres entreprises de la filière sont plus fragiles. La filière poursuit sa modernisation et sa restructuration. La production régionale recule de 10 %.

Le scénario de crise

Le scénario de crise a pour cadre un contexte de **croissance économique en panne**. La libéralisation des échanges mondiaux de produits agricoles s'intensifie. Des accords commerciaux bilatéraux très défavorables à l'UE avec d'importantes concessions tarifaires ont été signés avec les USA, et le Mercosur. Les productions du Brésil, de Thaïlande, du Chili...etc. entrent facilement. La baisse de la consommation de viandes est forte. Relativement moins chère que les autres viandes, la volaille se maintient avec des évolutions divergentes : hausse légère de la consommation de volaille standard (principalement du poulet d'importation) et diminution de la consommation de volaille sous signes de qualité. Le solde des échanges se dégrade fortement. Les pouvoirs publics ont peu de moyens pour soutenir les filières. L'interprofession avicole est peu structurée et ne joue pas son rôle d'impulsion. La pression sur les élevages est accentuée par un alourdissement des contraintes réglementaires qui pénalisent leur compétitivité. Les abandons précoces sont nombreux. Seuls les élevages les plus performants subsistent. Ils deviennent très spécialisés. La production régionale est sensiblement affectée et chute de 23 %.

Le scénario volontariste

Le scénario volontariste se situe dans un contexte économique de **faible croissance** et de dynamique de la consommation de volaille identique à celle du scénario tendancier mais la libéralisation des marchés a été assortie de contraintes sur les produits importés qui doivent dorénavant respecter les mêmes règles de production que les volailles européennes : règles sanitaires, environnementales et de bien-être animal. La production de volaille française s'est adaptée à la demande des GMS et de la RHD : poulet lourd, gamme courte et standardisée. La reconquête du marché intérieur du frais est en bonne voie. Des entreprises leaders se sont imposées sur le marché. L'interprofession volaille est forte. Elle met en place un plan de

communication ambitieux sur l'origine française des viandes de volaille. La filière se modernise et se restructure avec l'appui des pouvoirs publics. C'est le seul scénario favorable au développement de la production. Les élevages, de plus en plus spécialisés, diminuent en nombre. La production ligérienne augmente de 13 %.

Demande	2013	Scénarios à l'horizon 2020		
		Tendanciel	Volontariste	Crise
Consommation (par habitant par an en kg)	26,1	28,1	28,1	26,2
Consommation intérieure (1) (en 1 000 t)	1 634	1 833	1 833	1 703
Exportations françaises (2) (en 1 000 t)	636	346	455	346
Importations françaises (3) (en 1 000 t)	516	661	307	786
Solde des échanges (en 1 000 t)	120	-315	148	-440
Demande nationale (1) + (2) + (3) (en 1 000 t)	1 754	1 518	1 981	1 263
Evolution 2020/2013 de la demande		-13%	+13%	-28%
Besoin de production régional*	423	380	479	327
Evolution 2020/2013 de la demande		-10%	+13%	-23%

*hors poule et canards gras

Offre	2010		Scénarios à l'horizon 2020					
			Tendanciel		Volontariste		Crise	
	Std	SOQ*	Std	SOQ*	Std	SOQ*	Std	SOQ*
Surface totale des bâtiments de chair (en 1 000 m ²)	5 143		4 569		5 472		3 964	
	3 375	1 768	2 734	1 835	3 637	1 835	2 296	1 668
Evolution de la surface totale			-19%	+3%	+8%	+3%	-32%	-7%
Taux de renouvellement			+25%	+43%	+25%	+43%	+10%	+43%
Surface moyenne des élevages (en m ²)	1 442	826	2 366	1 128	2 950	1 344	3 430	1 323
Nombre d'élevage	4 481		2 781		2 598		1 931	
	2 340	2 141	1 155	1 626	1 233	1 365	670	1 261

*SOQ : signe officiel de qualité

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire - Comité de pilotage

Des résultats différenciés entre les scénarios

La comparaison des 3 scénarios retenus (tendanciel, volontariste et de crise) met en évidence l'importance des choix économiques, politiques, et professionnels sur l'avenir de la filière.

Pour la région des Pays de la Loire, l'écart entre le scénario volontariste et le scénario de crise porte sur :

- 152 000 t de volumes produits en 2020,
- 850 élevages (soit 18 % du nombre d'élevages actuel) en 2020,
- et la réalisation de 270 installations sur la période 2010 à 2020.

Avec un impact fort sur:

- la valeur ajoutée régionale (production, transformation, services),
- les emplois directs et induits (aliments du bétail, service aux éleveurs, transports, construction, rénovation...)
- la dynamique des territoires ruraux.

Les objectifs et les leviers d'actions de la filière régionale

A l'horizon 2020, deux objectifs stratégiques ont été dégagés pour une filière avicole ligérienne forte :

Des élevages plus spécialisés, modernisés et rentables

Ces élevages sont en mesure d'alimenter le marché national, de répondre aux besoins de marchés diversifiés tant en qualité qu'en catégories de viandes. Ils sont devenus plus performants, économes en énergie et en intrants grâce à l'innovation dans les bâtiments et les techniques d'élevage. Les installations modernes s'intègrent parfaitement dans le paysage et les déjections animales sont recyclées en préservant les ressources naturelles (air et eau).

La valorisation des productions avicoles régionales permet aux éleveurs la rémunération de leur travail et le financement de leur outil de production. Le secteur avicole dynamique attire des candidats à la reprise qui ont bénéficié d'une solide formation technique et économique.

L'accroissement de la taille des élevages s'accompagne d'un développement de l'emploi qualifié. Le maintien d'une production animale forte valorisant les céréales contribue à la création de valeur ajoutée régionale source d'activité sur le territoire.

Des entreprises leader, centres de décision

Le marché national de viandes fraîches a été reconquis par les leaders nationaux. Les viandes françaises sont redevenues compétitives pour entrer dans la fabrication des produits élaborés.

Les productions Label et Bio régionales sont toujours aussi diversifiées et ont maintenu leur volume de production.

L'Union européenne a progressivement mis en place des mesures législatives pour gommer les distorsions de concurrence dans les domaines, sanitaire, environnemental, et social. Elle a également pu mettre un frein aux importations des pays tiers en imposant les normes européennes aux produits importés.

Les entreprises françaises ont fait preuve d'innovations permanentes en regard de l'évolution de la demande. Elles ont conservé leur leadership sur le marché national et ont conforté leurs positions sur le marché européen. Le pouvoir de décision est majoritairement resté aux mains des entreprises françaises.

Les outils d'abattage et de transformation de la filière volaille sont toujours bien implantés en Pays de la Loire, employant une main d'œuvre nombreuse et formée.

Pour mettre en œuvre ce scénario volontariste, le Comité de Pilotage de l'étude a identifié des leviers d'actions qui s'articulent autour de quatre axes principaux :

Améliorer l'environnement économique et réglementaire des exploitations avicoles

Mettre en place une interprofession avicole forte en complément des interprofessions par espèce existantes. La mission de cette interprofession avicole pourrait s'exercer dans les domaines suivants :

- les relations entre producteurs et transformateurs,
- les négociations avec la grande distribution,
- l'élaboration d'un plan de communication de la filière,
- la représentation forte de la filière dans l'observatoire des prix

et des marges,

- la contractualisation avec les acteurs de la filière céréalière.

Favoriser l'origine européenne de la viande de volaille :

- harmoniser les réglementations sociales, fiscales et environnementales en Europe ce qui permettra d'améliorer la compétitivité de l'aviculture française par rapport à ses concurrentes européennes, notamment allemande, et imposer des normes aux produits importés,
- maintenir le niveau des droits de douane,
- imposer l'étiquetage de l'origine des viandes sur les produits transformés.

Favoriser la modernisation et la restructuration des élevages avicoles

Soutien aux investissements :

- aide financière aux nouveaux investisseurs pour la construction ou la reprise de bâtiments,
- aide financière à la rénovation des bâtiments et des équipements,
- soutien au traitement et à la valorisation des effluents d'élevage :
 - plateformes de compostage,
 - unités de méthanisation pour le traitement des lisiers,
 - systèmes de séchage et de granulation des fientes.

Soutien à la formation des actifs :

- domaine de la production : Eleveurs, futurs éleveurs et salariés des élevages,
- domaine de la transformation : salariés de l'agroalimentaire,
- domaine des services aux élevages : salariés.

Soutenir et renforcer l'innovation, la recherche et les références

Programmes de recherche régionaux dans les domaines suivants : bâtiments et installations innovants et durables, énergie et intrants, nutrition-alimentation, traitement des effluents, qualité des produits, génétique...

Travaux de références technico-économiques des organisations professionnelles et économiques.

Appui à la constitution ou au renforcement des réseaux d'éleveurs avicoles de référence. Des réseaux d'élevages déjà structurés autour de thématiques très spécifiques sont à maintenir. Il s'agit ici de mettre en place des réseaux d'élevages tournés principalement sur l'innovation dans des domaines variés : technologie des bâtiments, organisation des systèmes de production, gestion et recyclage des effluents, maîtrise de l'énergie...

Tisser des liens étroits entre éleveurs et acteurs des centres de formation notamment pour permettre aux jeunes d'être en relation directe avec le terrain (parrainages, visites de sites, sites dédiés à l'accueil des jeunes en formation...).

Adopter un plan de communication ambitieux pour la filière

Communication interprofessionnelle nationale.

Promouvoir l'origine française en viande fraîche et produits transformés (logo VVF, étiquetage).

Communiquer auprès des consommateurs et auprès de la restauration collective (commerciale, restauration scolaire, lycées) : mettre en valeur la qualité des produits régionaux, favoriser l'approvisionnement de proximité (Pays de la Loire ou Grand-Ouest).

Promotion, dans les grandes manifestations (exemple Salon de l'agriculture), des produits standards et des produits label et biologiques : mettre en avant leur adéquation à la demande en terme de qualité et de prix, leur impact sur l'occupation du territoire et l'emploi local.

Promotion du métier d'aviculteur :

- auprès des jeunes,
- auprès des formateurs,
- auprès des enseignants.



La méthode : une démarche prospective

Cette étude a été réalisée en suivant une **démarche prospective** dont la méthode a été produite par le CNAM. Cette méthode a été adaptée par le Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire à la problématique étudiée notamment pour quantifier les scénarios.

Travail conduit conjointement sur 3 filières animales (viandes bovine, porcine et de volaille)

Ce travail mobilise les ressources suivantes :

L'expertise de représentants des différents maillons de la filière : responsables professionnels agricoles, groupements de producteurs, abatteurs-transformateurs, et ingénieurs filières animales des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire.

L'analyse d'experts nationaux de chacune des filières (FranceAgriMer, Instituts).

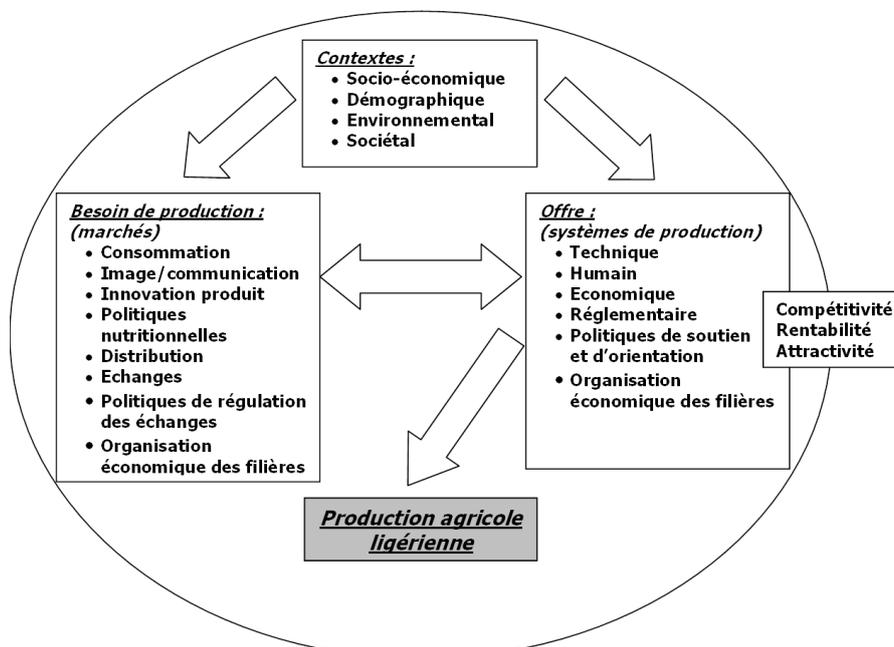
Et la mobilisation de différentes sources statistiques pour produire les analyses et quantifications sur :

- les marchés (production, consommation, échanges) : bilans annuels de FranceAgriMer et des Instituts techniques
- les systèmes de production ligériens : données MSA, DDPP, SRISE DRAAF, Pôle Installation Transmission des Chambres d'Agriculture.

Les différentes étapes de l'étude prospective

- 1/ Analyse de la problématique, mise au point de la méthodologie et bibliographie,
- 2/ Etat des lieux de la filière et de son contexte,
- 3/ Exploration des facteurs d'évolution des filières, détermination des facteurs clés et **représentation du système étudié** :

Facteurs agissant sur l'évolution de la production ligérienne de viandes à l'horizon 2020



4/ Analyse de l'influence des facteurs clés identifiés sur le contexte, le besoin de production et l'offre régionale: évolutions passées, tendances présentes et analyse prospective (constitution de la **base rétro prospective**).

5/ Elaboration et quantification des scénarios d'évolution du **besoin de production**. Cette étape, **l'analyse morphologique**, consiste à combiner les différentes hypothèses d'évolution des facteurs clés identifiés (les scénarios doivent être contrastés mais vraisemblables). La quantification du besoin de production a été faite à dire d'expert au niveau national (en intégrant les dimensions européennes et internationales) : Besoin de production = consommation française + exportations françaises – importations françaises. La part de marché des Pays de la Loire a été expertisée.

6/ Elaboration et quantification des scénarios d'évolution de **l'offre régionale** (même processus que pour le besoin de production). La quantification (volume de production, nombre d'exploitations et d'actifs) a été faite par modélisation de l'offre régionale. Pour chacun des scénarios, 4 variables ont été simulées :

- les départs par l'âge et les départs précoces,
- les installations de jeunes agriculteurs,
- la dimension économique des exploitations,
- la productivité animale.

7/ Confrontation des 2 catégories de scénarios (besoin de production et offre) et élaboration des **scénarios finaux** d'évolution de la production, des structures et des actifs de la filière en Pays de la Loire.

8/ Identification des **leviers d'action** pour relever les enjeux qui se profilent d'ici 2020.

La construction des scénarios : quelles hypothèses ?

Les hypothèses communes aux trois scénarios

Contexte économique et réglementaire : Abandon des restitutions à l'horizon 2020.

En 2012 les exportations de poulet grand-export avec restitutions s'élevaient à 230 000 t. Deux régions sont productrices : la Bretagne pour 75 % des volumes et les Pays de la Loire pour 25 %. En 2020, nous avons retenu l'hypothèse que la totalité des surfaces des Pays de la Loire et un tiers des surfaces bretonnes aujourd'hui consacrées au poulet grand-export seraient reconverties en volailles standard. Ces volumes bretons, soit la production de 230 000 m², impacteront directement le potentiel de développement ligérien.

Offre régionale :

- maintien des tonnages régionaux en poulet sous SOQ, dindes et pintades,
- maintien des parts de marché en poulet standard et en canard.

Evolution de la consommation : 2 hypothèses envisagées

Dans un contexte de croissance économique faible, la consommation de viande des Français poursuit son déclin. La consommation de poulet standard augmente de 2,5 % par an, celle de poulet sous SOQ reste stable tandis que la consommation des autres espèces évolue au même rythme que lors de la période 2007-2013 (soit une légère hausse en dinde et une baisse en canard et pintade). La consommation individuelle globale de volaille s'élève à **28,1 kg/habitant/an à l'horizon 2020**.

Evolution de la consommation de viande de volaille à l'horizon 2020 dans un contexte de croissance économique faible							
(kg/hab/an)	Poulet standard	Poulet SOQ	Dinde	Canard	Pintade	Autres	Viande de volaille
2013	14,16	2,08	5,22	2,88	0,5	1,24	26,08
2020	16,81	2,08	5,34	2,3	0,38	1,23	28,13

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage

Dans un contexte de stagnation avec une croissance économique en panne, le prix devient le principal critère d'achat, ce qui permet au poulet standard de tirer son épingle du jeu. La consommation de volaille sous SOQ diminue de 10 % par rapport à 2013. La progression de la consommation de dinde ralentit. La consommation des autres espèces suit l'évolution observée entre 2007 et 2013. La consommation moyenne de volaille est de **26,2 kg/habitant/an à l'horizon 2020**.

Evolution de la consommation de viande de volaille à l'horizon 2020 dans un contexte de croissance économique en panne							
(kg/hab/an)	Poulet standard	Poulet SOQ	Dinde	Canard	Pintade	Autres	Viande de volaille
2013	14,16	2,08	5,22	2,88	0,5	1,24	26,08
2020	15,19	1,87	5,27	2,3	0,37	1,22	26,22

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage

Evolution des échanges : des hypothèses différentes selon les scénarios envisagés

Dans chacune de ces hypothèses, les restitutions à l'exportation sont supprimées à l'échéance 2020. Les exportations sur pays tiers sont diminuées du volume de poulet exporté avec restitution.

Scénario tendanciel : la libéralisation se poursuit. Les exportations françaises à destination de l'UE poursuivent leur déclin au même rythme qu'entre 2007 et 2013. Les importations de poulets augmentent avec la croissance de la consommation française. En pourcentage, elles se stabilisent à 44 % de la consommation comme en 2013 soit 526 000 t pour l'origine UE et 39 000 t pour l'origine pays tiers. Le solde des échanges de viande de volaille est déficitaire de 315 200 t en 2020 alors qu'il était positif de 119 200 t en 2013.

Scénario de crise : des accords commerciaux très défavorables. Les exportations françaises sur l'UE poursuivent leur tendance baissière comme dans le scénario tendanciel en revanche, le rythme d'accroissement des importations est bien supérieur par suite de la perte de compétitivité de la volaille française. Les volumes de poulet importés s'accroissent jusqu'à atteindre 54 % de la consommation en 2020, en cohérence avec la prospective d'autres organismes (65 % en 2025). Les importations de poulet origine UE s'élèvent 625 000 t. La conclusion d'accords commerciaux très favorables aux produits provenant de Brésil, de Thaïlande, du Chili..., laisse aussi entrer des volumes plus importants originaires des pays tiers (65 000 t). Le solde des échanges de viande de volaille est déficitaire de 440 200 t en 2020.

Scénario volontariste : la reconquête du marché intérieur. Des règles sanitaires, environnementales et de bien-être animal sont imposées aux volailles importées. Ceci permet de stabiliser les importations origine pays tiers à leur niveau de 2013 (33 000 t). La production française s'est adaptée à la demande des GMS et de la RHD. Les importations de poulet origine UE sont divisées par 2 par rapport à 2013. Les importations des autres espèces se stabilisent à leur niveau de 2013. Les exportations vers l'UE, qui subissent moins de concurrence brésilienne et thaïlandaise retrouvent leur niveau de 1998 et gagnent 50 000 t par rapport à 2013. L'excédent commercial s'améliore par rapport à 2013 et atteint 147 400 t en 2020.

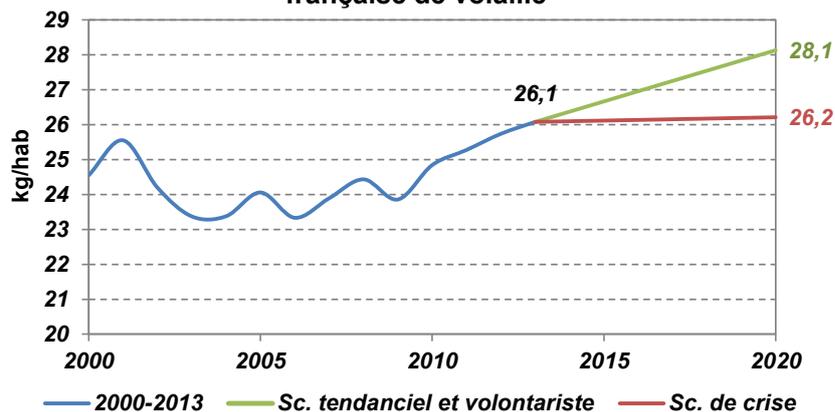
Echanges commerciaux par espèce					
(en tonnes)		2013	Scénarios à l'horizon 2020		
			Tendanciel	Volontariste	Crise
Poulet	Exportations	487 100	243 100	306 000	243 100
	Importations	446 700	565 000	237 900	690 000
Dinde	Exportations	89 400	51 200	89 400	51 200
	Importations	48 200	74 300	48 600	74 300
Canard	Exportations	52 800	45 200	52 800	45 200
	Importations	17 500	18 000	17 500	18 000
Pintade et autres	Exportations	6 800	6 600	6 800	6 600
	Importations	4 000	4 000	4 000	4 000
Total volailles	Exportations	636 100	346 100	455 000	346 100
	Importations	516 400	661 300	307 600	786 300
	Solde	+119 700	-315 200	+147 400	-440 200

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage

Taux d'auto-provisionnement et taux de couverture dans les différents scénarios				
	2013	Scénarios à l'horizon 2020		
		Tendanciel	Volontariste	Crise
Auto-provisionnement (production/consommation)	107%	83%	108%	74%
Taux de couverture (export/import)	123%	52%	148%	44%

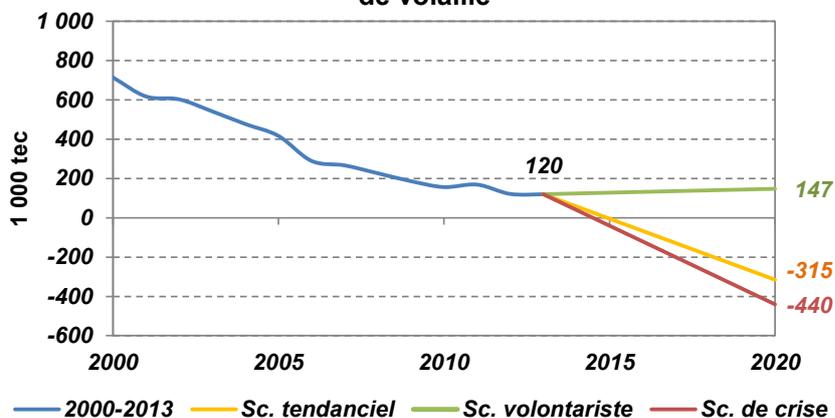
Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage

Evolution de la consommation individuelle française de volaille



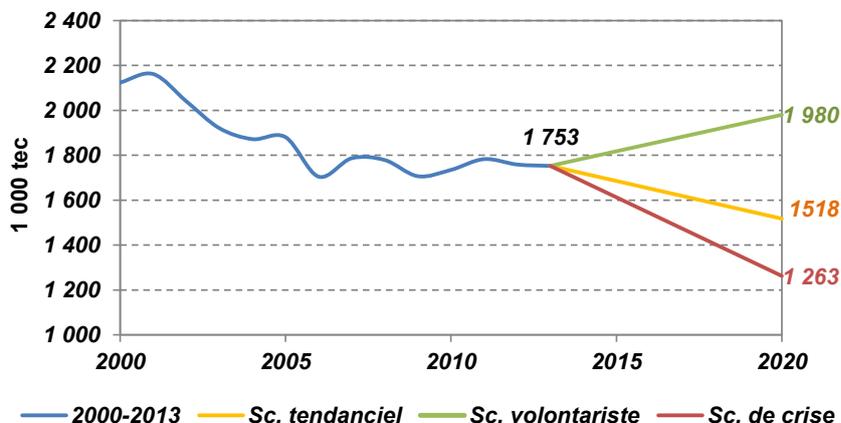
PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire - Comité de pilotage

Evolution du solde français des échanges de volaille



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire - Comité de pilotage

Evolution de la production française de volaille



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire - Comité de pilotage

Les départs des chefs d'exploitation

38 % des éleveurs de la région ont plus de 50 ans en 2010 et 80 % d'entre eux partiront en retraite dans les 10 ans.

A ces départs liés à l'âge s'ajoutent également des départs précoces (avant l'âge de la retraite) liés à des choix personnels, des problèmes de santé ou des difficultés économiques.

Estimation des départs selon les scénarios				
Evolution 2010-2020	Départs en retraite	Départs précoces		
		Tendanciel	Volontariste	Crise
SOQ	30%	26%	26%	26%
Standard	30%	26%	26%	50%
Total	30%	26%	26%	39%

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage

Dans les scénarios tendanciel et volontariste, ces départs précoces représentent 26 % des éleveurs. Dans le **scénario de crise** s'y ajoutent les arrêts d'activité avicole ; l'ensemble touche 39 % des éleveurs.

La dimension des élevages

Dans le scénario tendanciel, la tendance à la spécialisation s'accroît pour les élevages standard et de qualité. La reprise de bâtiments anciens avec rénovation est privilégiée. Quelques bâtiments neufs sont mis en place de façon limitée avec un appui des organisations économiques. Les dispositifs d'aide à la rénovation des bâtiments ont toujours un vif succès. **En 2020, les élevages standards ont une taille moyenne de 2 400 m² et les élevages sous SOQ de 1 100 m².**

Dans le scénario volontariste la filière française a pris conscience de son handicap de productivité par rapport aux élevages européens et encourage à la restructuration des élevages pour combler l'écart existant entre les structures françaises moyennes et les structures européennes. Des bâtiments neufs de taille conséquente, durables, peu consommateurs d'énergie, très mécanisés et moins exigeants en main d'œuvre sont construits avec l'appui des pouvoirs publics et des organismes économiques. La France fait le choix d'assouplir fortement la réglementation des installations classées afin de les aligner sur les standards européens moins contraignants. Les études d'impact sont allégées. Les banques accordent des facilités de financement (modulation des remboursements d'emprunts...)

Les leaders français sont très innovants et ont conforté leurs positions sur le marché national et européen. Les organisations économiques renforcent leur appui aux éleveurs : aides à l'investissement et à la rénovation et engagements contractuels sur 10 ans prenant en compte de façon plus complète les coûts de production en élevage. **En 2020, les élevages standards ont une taille moyenne de 3 000 m² et les élevages sous SOQ de 1 300 m².**

Dans le scénario de crise, les associations environnementales sont très puissantes et imposent à l'administration des réglementations plus contraignantes. Ces contraintes d'élevage dans le contexte de densité d'élevages élevée dans la région des Pays de la Loire avec des plans d'épandage déjà saturés, requièrent des installations de compostage performantes. Ces nouveaux investissements rendus indispensables ne sont pas accessibles à tous et contribuent à élever le coût de production. Les organismes économiques, dans un environnement européen ouvert, ont du mal à répercuter la hausse des coûts de production et sont dans l'obligation de réduire leurs marges. Cela conduit à une restructuration forte où seules les organisations économiques les plus solides sont restées en place. Aucune tentative de réduction des distorsions fiscales et sociales n'a été initiée. Dans un contexte libéral au plan européen, l'Etat est totalement désengagé de ce chantier.

Dans un contexte de forte augmentation des coûts de production, l'activité avicole est difficilement rentable et rémunère mal les éleveurs. Les financeurs se désengagent de cette production. Les groupes volaillers sélectionnent les éleveurs avec lesquels ils contractualisent sur des bases nouvelles : prix fixes, primes techniques, primes de saisonnalité.

Le nombre d'exploitations avicoles diminue fortement. Seules restent les exploitations de grande taille, très modernisées, capables de rivaliser avec les unités performantes des pays européens concurrents.

En 2020, la taille moyenne des élevages standards atteint 3 400 m² ; celle des élevages sous SOQ est de 1 300 m². Cette augmentation notable des superficies de bâtiments par exploitation exige l'emploi d'une main d'œuvre salariée qualifiée.

Taille moyenne des élevages (m ² de bâtiments) selon les scénarios								
(en m ²)	2010		Scénarios à l'horizon 2020					
			Tendanciel		Volontariste		Crise	
	Exp.ind	société	Exp.ind	société	Exp.ind	société	Exp.ind	société
SOQ	690	930	1 000	1 200	1 000	1 600	1 000	1 600
Standard	1 250	1 560	1 700	3 000	1 700	4 000	2 000	5 000

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage

Les installations et le taux de renouvellement

Sur les années 2011 à 2013, les installations aidées dans la production de volaille de chair en Pays de la Loire se sont élevées à 91 par an. Dans cette période, les départs de chefs d'exploitation étaient au plus bas après plusieurs années riches en départs.

Dans tous les scénarios, la restructuration et la modernisation des élevages sont importantes dans le but d'améliorer la productivité et la compétitivité par rapport aux concurrents européens.

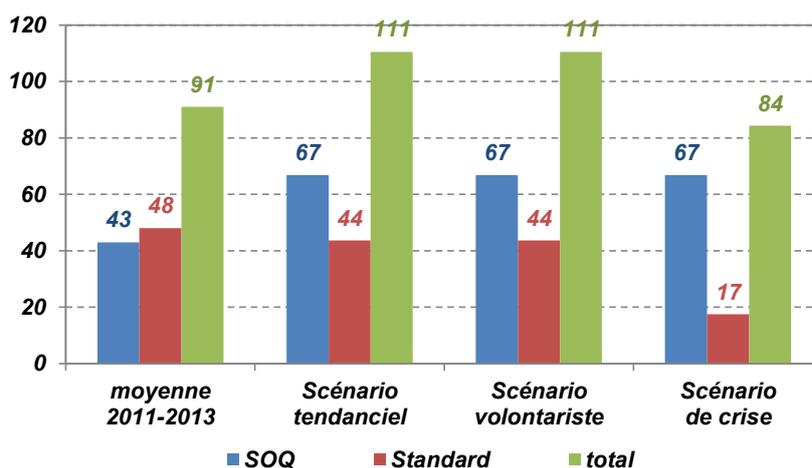
Dans le scénario tendanciel, le nombre d'installations est légèrement supérieur à celui de la période récente par suite de la reprise du nombre de départs en retraite

Dans le scénario volontariste, la profession s'empare du défi de la modernisation. Une interprofession volailles de chair s'est créée renforçant les partenariats entre les acteurs de filière. L'Etat français

et les collectivités territoriales accompagnent financièrement la modernisation et la restructuration des élevages. La restructuration est maîtrisée. En nombre égal à celui du scénario tendanciel, les installations s'effectuent sur des dimensions d'atelier plus importantes et plus modernes.

Dans le scénario de crise, le contexte économique difficile conduit à des restructurations plus rapides et plus poussées en volailles standard, qui sont subies par les éleveurs.

Installations annuelles en volaille de chair entre 2012 et 2020



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire - Comité de pilotage

Le nombre d'installations annuelles dans le **scénario volontariste** s'élève à 111 dans le scénario volontariste et dans le **scénario tendanciel**. Dans le **scénario de crise**, il tombe à 84.

Taux de renouvellement selon les scénarios			
	Scénarios à l'horizon 2020		
	Tendanciel	Volontariste	Crise
SOQ	43%	43%	43%
Standard	25%	25%	10%
Total	33%	33%	25%

Source : PEP Chambres d'agriculture PdL – Comité de pilotage

Finalement, les hypothèses retenues en termes de départs, de taux de renouvellement et de dimensions d'élevage conduisent à un écart de 270 installations sur 10 ans entre les scénarios extrêmes.

Le nombre d'élevages se réduit de 38 % à 57 % selon les scénarios : de 4 481 élevages en 2010, on passerait, en 2020, à 2 782 dans le **scénario tendanciel**, à 2 598 dans le **scénario volontariste**, et à 1 931 dans le **scénario de crise**.



La consommation de viande de volaille est dans une dynamique très favorable depuis deux décennies. Cette tendance devrait se poursuivre dans les 10 prochaines années. Cependant l'augmentation de la consommation française fait surtout appel à une croissance des produits importés. Ainsi en poulet en 2013, 40 % de la consommation française sont importés en raison de la dégradation de notre compétitivité. Celle-ci se traduit aussi par un recul continu des exportations françaises depuis plus de 10 ans.

Les travaux réalisés mettent en évidence un écart important entre les scénarios explorés. Entre le scénario tendanciel et le scénario volontariste l'écart de production représente 99 000 t soit plus 20 % de la production ligérienne actuelle. L'impact sur la valeur ajoutée régionale, les emplois dans la filière et la dynamique des territoires ruraux pourrait donc être important.

Plusieurs leviers d'action sont identifiés pour tendre vers le scénario volontariste et conduire à un secteur avicole modernisé et compétitif, capable d'approvisionner les entreprises nationales et de reconquérir notre marché intérieur.

Au niveau de la demande, le consommateur, tant dans ses achats à domicile qu'en restauration hors foyer, doit être réorienté prioritairement vers la viande de volaille d'origine française. Pour cela, une **interprofession forte** rassemblant toutes les espèces et dotée de moyens conséquents devra mettre en œuvre une **communication ambitieuse** auprès des différents débouchés, grande distribution, ménages, restauration hors foyer et auprès des élus. Cela suppose également une adaptation des gammes des entreprises en phase avec les besoins de grande distribution et de la restauration.

Dans le cadre des négociations internationales, l'Union européenne doit instituer **des barrières non tarifaires** et appliquer les mêmes normes sanitaires, environnementales, et de bien-être animal aux volailles importées qu'aux volailles produites dans l'UE.

La filière doit se moderniser pour être compétitive. Cela passe par **une modernisation et une restructuration concertées des élevages au sein de la filière** conduisant à l'horizon 2020 à des tailles moyennes d'élevages de **3 000 m²** en volaille standard et de 1 400 m² en volailles label rouge et biologique et permettant le maintien de la production régionale. Des moyens devront être mis en œuvre pour **soutenir l'innovation et la recherche appliquée** indispensables à rentabilité et la durabilité des élevages. La **promotion du métier d'aviculteur** spécialisé et la **formation des jeunes** compléteront ces dispositifs afin d'assurer le renouvellement des générations.

La compétitivité de la filière passe également par la **constitution de plusieurs entreprises d'aval leader au niveau européen**, leur permettant de résister à la concurrence des grands groupes étrangers.



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire
<http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/menu/economie/sommaire-economie.html>

Pierre-Yves AMPROU Tél. 02 41 18 60 60
Christine GOSCIANSKI Tél. 02 41 18 60 57
Michel BLOURDE Tél. 02 41 96 75 05
Gilles LE MAIGNAN Tél. 02 53 46 61 70
Eliane MORET Tél. 02 43 67 37 09
Pascale LABZAE Tél. 02 43 29 24 28

Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr (Angers – La R/Y)
Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr (Angers)
Mail : michel.bourde@maine-et-loire.chambagri.fr (Angers)
Mail : gilles.lemaignan@loire-atlantique.chambagri.fr (Nantes)
Mail : eliane.moret@mayenne.chambagri.fr (Laval)
Mail : pascale.labzae@sarthe.chambagri.fr (Le Mans)